Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **23 (1986)**

Heft 828

PDF erstellt am: **24.05.2024**

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

**Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

**http://www.e-periodica.ch**

**J. A. 1000 Lausanne 1**

Hebdomadaire romand
Nº 828 7 août 1986

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley

Rédacteur:
Marc-André Miserez

Ont collaboré à ce numéro:
Eric Baier
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
André Gavillet
Yvette Jaggi
Géo Meylan
Charles-F. Pochon

Point de vue:
Jeanlouis Cornuz

Abonnement
pour une année: 60 francs,
jusqu'à fin 1986: 25 francs
Vingt-troisième année

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021/22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

828

Domaine public

# Collisions estivales

*La pause estivale, c'est aussi une actualité politique plus calme. Pourtant les hasards de l'information provoquent parfois des collisions qui, malgré les fortes chaleurs, incitent à la réflexion. Ainsi, en l'espace d'une semaine, trois informations ont mis en évidence des données importantes tout à la fois pour la politique énergétique, la politique des transports et la protection de l'environnement.*

*Première information. Selon une étude de la Banque Populaire Suisse, un Suisse sur huit vit de l'automobile: 300 000 emplois dans la vente, les réparations, le transport routier, sans compter la construction et l'entretien des routes, l'administration et les assurances. Ce qui fait de l'industrie automobile au sens large le plus important employeur du pays, alors même que depuis dix ans — fermeture de l'usine de montage de General Motors à Bienne — on ne construit plus de voitures en Suisse. En 1985 plus de 15 milliards de francs ont été dépensés pour le trafic routier, une somme qui dépasse 10% de la consommation privée.*

*Deuxième information. Elle provient de l'Union suisse des centrales d'électricité. Une famille de quatre personnes disposant d'un appartement de quatre pièces et roulant avec une voiture de cylindrée moyenne consomme 35 000 kWh par an; l'automobile à elle seule dévore 15 000 kWh.*

*Troisième information. Dans plusieurs régions du pays, notamment dans les grandes villes, la pollution de l'air dépasse déjà les valeurs-limites prescrites par l'Ordonnance fédérale sur la protection de l'air, en vigueur depuis le 1er mars de cette année.*

*Voilà trois états de fait qui peuvent provoquer des réactions diverses. Laissons de côté les réactions stupides qui, comme telles, qualifient leurs auteurs; ainsi celle de l'Automobile-Club de Suisse qui exige le réexamen rapide des normes de l'Ordonnance sur la protection de l'air: le fait que ces normes sont déjà dépassées par la réalité prouverait à quel point elles sont irréalistes; assouplissons donc les prescriptions pour les rendre compatibles avec le niveau de pollution.*

*Il reste que ces états de fait illustrent bien les contradictions auxquelles nous sommes confrontés: détenteurs d'un véhicule à moteur pour la majorité d'entre nous, tout à la fois avides de déplacements et contraints à la mobilité, et revendiquant tous par ailleurs un environnement agréable.*

*Ces contradictions révèlent le tissu complexe d'interdépendances dans lequel nous sommes pris. Elles rendent vaines les solutions simples, sectorielles — au nom de l'emploi, ne touche pas à la bagnole — ou globale — rêve d'un retour à une situation antérieure idyllique. La seule chance de sortir de l'impasse, de trouver des majorités pour appuyer les mesures indispensables, c'est d'expliquer très concrètement et très précisément les enjeux: quels intérêts seront touchés pour quelles raisons et comment les désavantages que subiront certains groupes seront compensés; quel sera le coût des mesures à prendre et comment sera-t-il couvert; quels inconvénients sont prévisibles si les tendances actuelles persistent?*

*Bref il s'agit de parler vrai, de dépasser les slogans faciles et de bannir les solutions à court terme. Par exemple, en établissant pour les collectivités publiques et, pourquoi pas?, pour les entreprises privées une comptabilité écologique (voir en page 2). Du pain sur la planche pour les partis politiques et les candidats aux prochaines élections fédérales. L'échéance est proche.* **J. D.**

## Ah! les beaux jours

A partir du numéro **829**, qui sortira de presse le **28 août**, DP reprendra son habituel rythme hebdomadaire. Merci à tous nos lecteurs qui nous ont permis d'aménager cette traditionnelle semi-pause estivale, toujours bienvenue.